



# Conseil économique et social

Distr. générale  
12 septembre 2012  
Français  
Original: anglais

---

## Commission économique pour l'Europe

### Comité de la coopération et de l'intégration économiques

#### Septième session

Genève, 5-7 décembre 2012

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

#### Adoption de l'ordre du jour

### Ordre du jour provisoire annoté de la septième session<sup>1,2</sup>

Qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève, et s'ouvrira le 5 décembre 2012, à 10 heures

#### I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Bureau.
3. Débat de fond:
  - a) Étude de performance en matière d'innovation de l'Ukraine;
  - b) Initiative de promotion des partenariats public-privé de la CEE.

---

<sup>1</sup> Les délégations qui participent à des réunions tenues au Palais des Nations devront remplir le formulaire d'inscription téléchargeable depuis le site <http://www.unece.org/ceci> et le transmettre au secrétariat soit par courrier électronique ([ceci@unece.org](mailto:ceci@unece.org)), soit par télécopie (+41 22 917 01 78). Avant la session, les membres des délégations sont priés (sauf s'ils sont membres d'une mission sise à Genève) de se présenter munis d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité au Bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG, situé au portail de Pregny, 8-14, avenue de la Paix, (un plan accompagne le formulaire d'inscription), pour se faire délivrer une plaquette d'identité. En cas de difficulté d'accès au Palais des Nations, se mettre en rapport avec le secrétariat à l'adresse [ceci@unece.org](mailto:ceci@unece.org).

<sup>2</sup> Les documents de la septième session du Comité de la coopération et de l'intégration économiques porteront la cote ECE/CECI/2012/1 à 8. Ils pourront être téléchargés depuis le site de la documentation officielle de l'ONU à l'adresse <http://documents.un.org> ainsi que depuis le site Web du Comité à l'adresse <http://www.unece.org/ceci/documents/2012/cecisession7>. Les membres des délégations qui éprouveraient des difficultés à télécharger les documents depuis le site de la documentation officielle ou le site Web du Comité devront se mettre en rapport avec le secrétariat soit par courrier électronique ([ceci@unece.org](mailto:ceci@unece.org)) soit par téléphone (+41 22 917 26 63). Les participants sont priés de se munir de leurs propres exemplaires des documents de la session.

4. Examen de l'exécution du programme de travail depuis la sixième session:
  - a) Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité;
  - b) Équipe de spécialistes de la propriété intellectuelle;
  - c) Équipe de spécialistes des partenariats public-privé;
  - d) Autres domaines d'intervention;
  - e) Activités de renforcement des capacités.
5. Programme de travail et projet de cadre stratégique.
6. Présentation par le Président du résumé du débat de fond.
7. Règlement intérieur du Comité de la coopération et de l'intégration économiques.
8. Adoption des conclusions et décisions.
9. Questions diverses.

## II. Annotations

### 1. Adoption de l'ordre du jour

*Documentation:* Ordre du jour provisoire de la septième session (ECE/CECI/2012/1).

Le Comité adoptera son ordre du jour.

### 2. Élection du Bureau

Le Comité élira son Bureau.

### 3. Débat de fond

#### a) Étude de performance en matière d'innovation de l'Ukraine

*Documentation:* Principales conclusions et recommandations de l'étude de performance en matière d'innovation de l'Ukraine (document de séance n° 1).

Les principales conclusions et les principaux projets de recommandations issus de l'étude de performance en matière d'innovation de l'Ukraine seront présentés au Comité pour examen.

#### b) Initiative de promotion des partenariats public-privé de la CEE. Nouveaux mécanismes propres à améliorer la qualité des conseils donnés sur les partenariats public-privé

*Documentation:* Donner des conseils de qualité sur les partenariats public-privé: le rôle de l'Initiative de promotion des partenariats public-privé de la CEE (document de séance n° 2).

Le secrétariat présentera au Comité, pour examen, des moyens de donner aux gouvernements des conseils de qualité dans le cadre de l'Initiative de promotion des partenariats public-privé de la CEE.

#### 4. Examen de l'exécution du programme de travail depuis la sixième session

##### a) Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité

*Documentation:* Rapport de l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité sur sa cinquième réunion (ECE/CECI/ICP/2012/2).

Principales conclusions et recommandations de l'étude de performance en matière d'innovation de l'Ukraine (document de séance n° 1).

La dimension régionale des politiques d'innovation (ECE/CECI/2012/3).

Le Comité examinera l'exécution du programme de travail relatif à ce domaine thématique ainsi que les travaux de l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité.

##### b) Équipe de spécialistes de la propriété intellectuelle

*Documentation:* Rapport de l'Équipe de spécialistes de la propriété intellectuelle sur sa sixième réunion (ECE/CECI/IP/2012/2).

Bonnes pratiques et recommandations générales: la propriété intellectuelle et la promotion de la concurrence comme moteur de l'innovation (ECE/CECI/2012/4).

Le Comité examinera l'exécution du programme de travail relatif à ce domaine thématique ainsi que les travaux de l'Équipe de spécialistes de la propriété intellectuelle.

##### c) Équipe de spécialistes des partenariats public-privé

*Documentation:* Rapport de l'Équipe de spécialistes des partenariats public-privé sur sa quatrième réunion (ECE/CECI/PPP/2012/2).

Structure de gouvernance de l'Initiative de promotion des partenariats public-privé de la CEE (document de séance n° 3).

Le Comité examinera l'exécution du programme de travail relatif à ce domaine thématique ainsi que les travaux de l'Équipe de spécialistes des partenariats public-privé. Le secrétariat informera le Comité des résultats de ses consultations avec les États membres concernant la structure de gouvernance de l'Initiative de promotion des partenariats public-privé de la CEE.

##### d) Autres domaines d'intervention (financement d'un développement innovant, développement de l'entrepreneuriat et des entreprises)

*Documentation:* Note d'information sur le troisième Forum des femmes chefs d'entreprise «Créer des partenariats pour réduire les disparités entre hommes et femmes dans l'entrepreneuriat dans la région de la CEE», Bakou (Azerbaïdjan), 14 et 15 novembre 2012 (ECE/CECI/2012/5).

Le Comité examinera l'exécution du programme de travail relatif aux autres domaines d'intervention.

**e) Activités de renforcement des capacités**

*Documentation:* Rapport sur les activités de renforcement des capacités (ECE/CECI/2012/6).

Le secrétariat informera le Comité des activités de renforcement des capacités menées depuis sa sixième session.

Le Comité examinera l'exécution du programme de travail relatif au renforcement des capacités.

**5. Programme de travail et projet de cadre stratégique**

*Documentation:* Projet de mise à jour du programme de travail pour 2013 (ECE/CECI/2012/7).

Projet de cadre stratégique du sous-programme relatif à la coopération et à l'intégration économiques pour l'exercice biennal 2014-2015 (ECE/CECI/2012/8).

Projet de programme de travail correspondant au sous-programme relatif à la coopération et à l'intégration économiques pour 2012-2013 (ECE/CECI/2011/5/Rev.1).

Évaluation biennale des résultats du sous-programme pour 2010-2011 (ECE/CECI/2011/6/Rev.1).

Le secrétariat présentera les propositions de mise à jour du programme de travail pour 2013 pour examen et approbation par le Comité. Le projet de cadre stratégique pour l'exercice biennal 2014-2015 a été soumis pour approbation par l'Assemblée générale et sera communiqué à titre d'information seulement. Le projet de programme de travail et l'évaluation biennale, examinés à la sixième session (voir le rapport du Comité de la coopération et de l'intégration économiques sur les travaux de sa sixième session, ECE/CECI/2011/2), ont été révisés pour répondre pleinement aux demandes du Comité exécutif concernant la structure et la présentation de ces documents. Le Comité est invité à en prendre note.

**6. Présentation par le Président du résumé du débat de fond**

Le Président présentera son résumé du débat de fond mené au titre des alinéas *a* et *b* du point 3 de l'ordre du jour provisoire afin que le Comité l'examine et en prenne note.

**7. Règlement intérieur du Comité de la coopération et de l'intégration économiques**

*Documentation:* Projet de règlement intérieur du Comité de la coopération et de l'intégration économiques (document de séance n° 4).

Le Président présentera un rapport intérimaire sur l'examen par le Bureau d'un projet de document sur ce sujet établi par le secrétariat.

**8. Adoption des conclusions et décisions**

Le Comité adoptera les conclusions et décisions formulées au titre des points 4, 5 et 7 de l'ordre du jour provisoire.

## 9. Questions diverses

Dates de la prochaine session:

Le secrétariat propose que le Comité tienne sa huitième session du 4 au 6 décembre 2013. Le Comité arrêtera les dates de sa prochaine session.

### III. Calendrier provisoire

<i>Heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
<b>Mercredi 5 décembre 2012</b>	
10 h 00-13 h 00	Point 1. Adoption de l'ordre du jour Point 2. Élection du Bureau Point 3. Débat de fond: a) Étude de performance en matière d'innovation de l'Ukraine
13 h 00-15 h 00	<i>Pause déjeuner</i>
15 h 00-18 h 00	Point 3. Débat de fond: a) Étude de performance en matière d'innovation de l'Ukraine ( <i>suite</i> )
<b>Jeudi 6 décembre 2012</b>	
10 h 00-13 h 00	Point 3. Débat de fond: b) Initiative de promotion des partenariats public-privé de la CEE
13 h 00-15 h 00	<i>Pause déjeuner</i>
15 h 00-18 h 00	Point 4. Examen de l'exécution du programme de travail depuis la sixième session
<b>Vendredi 7 décembre 2012</b>	
10 h 00-13 h 00	Point 5. Programme de travail et projet de cadre stratégique Point 6. Présentation par le Président du résumé du débat de fond Point 7. Règlement intérieur du Comité de la coopération et de l'intégration économiques
13 h 00-15 h 00	<i>Pause déjeuner</i>
15 h 00-18 h 00	Point 8. Adoption des conclusions et décisions Point 9. Questions diverses